

Migrations forcées dans le monde : protections, contrôles, exclusions

SCSO 4140

Automne 2019

Yasmine Bouagga

Chargée de recherche, CNRS-Triangle

Présentation et objectifs du cours

Les migrations forcées dans le monde sont un enjeu contemporain majeur. Depuis la genèse d'un statut de "réfugié politique" jusqu'aux nouveaux défis des déplacements climatiques, ce cours vise à donner des clés de compréhension du phénomène des déplacements forcés et de leur traitement dans différents contextes culturels et politiques. Il abordera la question de la gouvernance de ces déplacements, en étudiant le rôle des organisations intergouvernementales, des ONG et des pouvoirs locaux. Il interrogera la diversité des parcours des personnes migrantes, et leurs conditions d'existence selon les catégories administratives auxquelles elles sont soumises. Si la forme « camp » est un dispositif symbolique du traitement politique de ces populations, l'expérience urbaine est aussi centrale dans l'élaboration de nouvelles identités politiques. Sous forme de panorama des grandes questions de recherche autour des phénomènes de migrations forcées, ce cours propose d'aborder des concepts-clés ainsi que des enquêtes empiriques issues de terrains variés.

L'enseignement s'appuie sur des lectures de travaux d'anthropologie et de science politique, souvent en anglais. Il demande une participation active des étudiants et étudiantes. Il s'adresse également aux personnes s'orientant vers les métiers de l'aide internationale ou de l'accueil des personnes migrantes, et mobilisera le témoignage de professionnels du secteur.

Les compétences à acquérir à travers ce cours concernent : la compréhension des catégories juridiques et des catégories d'action publique mobilisées au sujet des migrations ; l'identification des différents acteurs (étatiques, interétatiques, non-étatiques) ; le recours à la comparaison pour comprendre les logiques politiques, sociales et institutionnelles à l'oeuvre.

L'évaluation sera basée sur :

- la participation active aux séances : discussion des textes (commentaire d'une demi-page à envoyer avant chaque séance) ou réalisation d'un court exposé (5 minutes) documentant une situation (cas historique ou situation d'actualité) en lien avec la séance.

- la recension critique d'un ouvrage proposé en bibliographie (environ 7 000 signes) à rendre pour le 8 janvier 2020.

17/09/2019. Séance inaugurale – ATTENTION : mardi 17/09, 16h-18h en salle D8-008 (bâtiment Buisson / Ifé)- "les politiques de la présence aux marges urbaines: le cas des campements de migrants au Chili"

Professeur invité : Angel Aedo, université pontificale de Santiago du Chili.

Dans la ville d'Arica, au nord du Chili, des populations migrantes se sont installés dans des campements informels aux marges de la ville. En constituant matériellement de nouveaux espaces urbains, ils font dans le même temps émerger une "politique de la présence" qui lui est intimement imbriquée : certains acteurs ignorés peuvent devenir des interlocuteurs légitimes à l'échelle de la ville, et négocier les "choses ordinaires qui comptent" comme les manières de construire dans les marges d'informalité. Ce faisant, ces pratiques politiques brisent l'ordre "sensible" et constituent une force performative dans laquelle se rejoignent les matérialités, les revendications politiques et les dimensions affectives des expériences migratoires.

Conférence co-organisée par Yasmine Bouagga (CNRS-Triangle) et Elise Roche (INSA-Triangle), suivie d'un débat avec des collectifs lyonnais d'accueil des exilé-e-s .

25/09/2019. Séance 2. État des lieux des migrations forcées dans le monde et problèmes méthodologiques

Cette séance introductive proposera une analyse critique des catégories par lesquelles les migrations sont abordées, distinguant migrations forcées et autres, et parmi les migrations forcées, celles qui relèvent normativement des protections internationales relatives aux réfugiés. On reviendra dans une perspective socio-historique sur la création de ces catégories et leur mise en œuvre à travers des organisations internationales, qui participent à rendre visible (par la statistique, le plaidoyer) certains phénomènes migratoires tout en invisibilisant d'autres. Du passeport Nansen à la Convention de Genève, les protections internationales ont délimité, parmi l'ensemble des migrations forcées, des éligibilités spécifiques qui participent à forger les représentations actuelles du «vrai » et du « faux » réfugié.

Texte à lire :

Kévonian, Dzovinar. « Deux siècles de réfugiés : circulations, qualifications, internationalisation ». *Pouvoirs*, n° 144 (2013): 17-32.

Autres références :

Arendt, Hannah. *The Origins of Totalitarianism*. New York: Harcourt, Brace and Co., 1951.

Feldman, Ilana. « Difficult distinctions: refugee law, humanitarian practices and political identification in Gaza » ». *Cultural Anthropology*, 2007.

Gatrell, Peter. *The Making of the Modern Refugee*. Reprint edition. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press, 2015.

Marrus, Michael Robert. *The Unwanted: European refugees in the twentieth century*. New York; Oxford; Oxford University Press, 1985. Part I,1. The Nansen Era, « International Projects »

2/10//2019. Séance 3. Les enjeux diplomatiques et humanitaires de la protection internationale

Les déplacements de population d'un Etat à un autre engagent des questions fondamentales de relations internationales. Celles-ci seront examinées à travers le cas de la crise syrienne : les attitudes différentes des pays concernant les réfugiés syriens permettent d'interroger les enjeux stratégiques de l'accueil et du non-accueil, et le rôle d'une diversité d'acteurs privés (organisations humanitaires, fondations philanthropiques, familles) dans la politisation de la question des déplacements de population.

Texte à lire :

Aras, N. Ela Gokalp, et Zeynep Sahin Mencutek. « The international migration and foreign policy nexus: the case of Syrian refugee crisis and Turkey ». *Migration letters* 12, no 3 (2015): 193.

Autres références

Pereira, Victor. « De l'exclusion à la protection : l'Ofpra et les réfugiés portugais entre 1952 et 1974 », in *Réfugiés et apatrides. Administrer l'asile en France (1920-1960)*, dir. Angoustures, Kévonian, Mouradian, PUR, 2017

Akoka, Karen, et Alexis Spire. « Pour une histoire sociale de l'asile politique en France ». *Pouvoirs*, no 144, 2013: 67-77. <https://doi.org/10.3917/pouv.144.0067>.

Kévonian, Dzovinar. « Histoires d'enfants, histoire d'Europe : l'Organisation internationale des réfugiés et la crise de 1949 ». Matériaux pour l'histoire de notre temps 3, no 95 (2009): 30-45.

ATTENTION : 9/10/2019, pas de séance

16/10/2019. Séance 4 . Qu'est-ce qu'un camp ? Le dispositif humanitaire et sécuritaire

invité : John Adams, consultant, spécialiste en génie sanitaire et anthropologie appliquée .

Le camp est le dispositif associé aux migrations forcées. Représentant à la fois l'organisation logistique des secours humanitaires, et le contrôle sécuritaire exercé sur une population potentiellement suspecte, la forme camp instaure un régime exceptionnel de gouvernement des populations.

Textes à lire :

Crash, M. S. F. « De Dadaab à Calais : quelles alternatives au camp ? » *Medium* (blog), 18 novembre 2016. https://medium.com/@MSF_Crash/de-dadaab-%C3%A0-calais-queelles-alternatives-au-camp-5cb0ae68e20c#.7xwrz68j2.

Agier, Michel. « Un dimanche à Kissidougou. L'humanitaire et l'Afrique du postcolonial au global ». *Cahiers d'études africaines* 50, n° 198-199-200 (20 novembre 2010): 981-1001. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16441>.

Autres références :

Agamben, Giorgio. *Homo sacer, le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris: Payot, 1997.

Agier, Michel, et Clara Lecadet, éd. *Un monde de camps*. Paris, France: la Découverte, 2014.

Jansen, Bram. *Kakuma Refugee Camp. Humanitarian Urbanism in Kenya's Accidental City*. London: Zed Books, 2018.

Foxen, Patricia « Les réfugiés », in Atlani-Duault, Laëtitia, et Laurent Vidal. *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement: des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Armand Colin, 2009.

(film documentaire) Poiret, Anne. *Bienvenue au Réfugistan*. Quark productions, 2016.

(film documentaire) Autheman, Nicolas. *Réfugiés: un marché sous influence*, Public Sénat, 2018. (extrait : <https://www.dailymotion.com/video/x6bq446>)

6/11/2019. Séance 5. Que signifie « protection internationale » ?

Cette séance examinera le rôle particulier de l'agence onusienne dédiée aux réfugiés, le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) en interrogeant l'extension et limites de son domaine d'intervention, et son articulation avec les gouvernements nationaux. Qu'il s'agisse de l'identification des réfugiés, de la production de normes internationales de protection ou du fonctionnement pratique de la prise en charge des personnes déplacées, quelles formes de gouvernance cette organisation met-elle en place ? Comment concrètement, fonctionne l'administration des réfugiés ? On s'interrogera en particulier aux questions de justice et d'état civil et plus largement sur les enjeux de reconnaissance et leurs effets sur la condition des personnes.

Texte à lire :

Fresia, Marion « La fabrique des normes internationales sur la protection des réfugiés au sein du comité exécutif du HCR », *Critique internationale* 2012/1 (n° 54), p. 39-60.

Autres références :

Lecadet, Clara. « Refugee Politics: Self-Organized 'Government' and Protests in the Agamé Refugee Camp (2005–13) ». *Journal of Refugee Studies* 29, no 2 (1 juin 2016): 187-207. <https://doi.org/10.1093/jrs/fev021>.

McConnachie « The struggle for ownership of justice » in *Governing refugees: justice, order and legal pluralism*. Routledge, 2014.

Moulin, Carolina, et Peter Nyers. « "We live in a country of UNHCR"—Refugee protests and global political society ». *International Political Sociology* 1, n° 4 (2007): 356–372.

13/11/2019. Séance 6. L'expérience du déplacement: identité politique, sociabilités, statuts sociaux

Cette séance prolonge le questionnement sur les camps en interrogeant l'expérience des personnes, et le contraste entre l'expérience du déplacement en camp, et la vie des réfugiés dans les villes. L'expérience du camp est à la fois celle d'une marginalisation, d'une exclusion du corps social et politique, et celle de la reconstitution, en exil, de nouvelles formes d'organisation sociale et politiques. Comment celles-ci varient selon les espaces, le genre, le statut des personnes ? Le cas palestinien, paradigmatique de la condition de « réfugié de longue durée » sera tout particulièrement mobilisé pour interroger cette expérience.

Texte à lire

Doraï, Mohamed Kamel. « Du camp à la ville. Migrations, mobilités et pratiques spatiales dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban », in *Un monde de camps*, dir Agier et Lecadet, 2014. Accessible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00333392/>

Autres références :

Allan, Diana. *Refugees of the Revolution: Experiences of Palestinian Exile*. Stanford, California: Stanford University Press, 2013.

Gabiam, Nell. *The Politics of Suffering: Syria's Palestinian Refugee Camps*. Bloomington: Indiana University Press, 2016.

Latte-Abdallah, Stéphanie. *Femmes réfugiées palestiniennes*. Paris: PUF, 2006.

Malkki, Liisa. *Purity and exile. Violence, Memory and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*. Chicago, 1995.

McConnachie, Kirsten. « Rethinking the 'Refugee Warrior': The Karen National Union and Refugee Protection on the Thai-Burma Border ». *Journal of Human Rights Practice* 4, n° 1 (2012): 30-56.

Peteet, Julie. « Producing Place, Spatializing Identity ». *Landscape of Hope and Despair : Palestinian Refugee camps*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2005.

20/11/2019. Séance 7. L'accueil en France : dispositifs étatiques, associatifs et engagement des villes

invité associatif, sous réserve

Texte à lire :

Kobelinsky, Carolina. « «Faire sortir les déboutés». Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France ». *Cultures & conflits*, n° 71 (2008): 113–130.

Autres références :

Babels. *Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants*. Édité par Véronique Bontemps, Chowra Makaremi, et Sarah Mazouz. Lyon, France: Le passager clandestin, 2018.

Halluin-Mabillot, Estelle d'. *Les épreuves de l'asile: associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. Paris, France: EHESS, 2012.

Kobelinsky, Carolina. *L'accueil des demandeurs d'asile: une ethnographie de l'attente*. Paris, France: Éd. du cygne, 2010.

27/11/2019. Séance 8. Relocalisation

L'une des politiques internationales mise en œuvre à l'égard des réfugiés consiste à les « relocaliser » depuis le pays de premier accueil vers un pays d'installation. Promue par le HCR, cette politique s'appelle « resettlement » et vise notamment à partager la prise en charge des réfugiés au niveau international. Dans le cadre de la mise en place d'un système européen de l'asile, des dispositions tentent de systématiser cette politique au niveau régional, jusqu'ici sans succès. Comment fonctionnent ces mécanismes, comment évoluent-ils et quelle est la place des acteurs non étatiques dans leur mise en œuvre ? Pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de ces dispositifs, en quoi consistent les procédures de « rapatriement volontaire » ?

Texte à lire

Bouagga Yasmine et Raphaëlle Segond, « Négociateur des voies de passage sûres », *Lien Social et politique*, (à paraître)

Autres références

Baujard Julie. « Le rapatriement, l'intégration ou la réinstallation ? Analyse critique des « solutions durables » proposées par le HCR aux réfugiés. Le cas de New Delhi ». *Revue Asylon(s)*, n° 2. 2017. article669.html.

Besteman, Catherine. *Making Refuge: Somali Bantu Refugees and Lewiston, Maine*. Durham: Duke University Press Books, 2016. Chp « Becoming Somali Bantus » (sur la plateforme de cours)

Guiraudon Virginie, « L'Europe et les réfugiés : une politique peu solidaire », *Pouvoirs*, 2013/1 (n° 144), p. 79-89. DOI : 10.3917/pouv.144.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2013-1-page-79.htm>

Lardeux, Laurent. « «Libre consentement» au retour des réfugiés congolais (RDC) et nouvelles normes d'application du rapatriement par le HCR ». *Critique internationale*, n° 3 (2012): 95–116.

Thomson, Marnie Jane. « Black boxes of bureaucracy: Transparency and opacity in the resettlement process of Congolese refugees ». *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review* 35, n° 2 (2012): 186–205.

Vermeylen, Aurore. « La politique de réinstallation massive du HCR: une stratégie globale de sortie des camps ? » In *Après les camps: traces, mémoires et mutations des camps de réfugiés*, dir. Jean-Frédéric de Hasque et Clara Lecadet. Louvain-La-Neuve, Belgique: Academia-L'Harmattan, 2019.

4/12/2019. Les enjeux climatiques et les déplacements de population

L'un des enjeux majeurs des négociations internationales en cours concerne l'extension de la protection des populations aux déplacements liés aux changements climatiques. Alors que les protections internationales ont été conçues essentiellement pour répondre aux persécutions politiques, l'accroissement des inégalités socio-économiques et la dégradation dramatiques de lieux de vie de populations entières (submersion, désertification...) formule de nouveaux défis pour penser les migrations forcées à l'échelle mondiale.

Textes à lire :

Cournil, Christel, et Pierre Mazzega. « Catastrophes écologiques et flux migratoires : Comment protéger les « réfugiés écologiques » ? » *Revue Européenne de Droit de l'Environnement* 10, n° 4 (2006): 417-27.

Lavergne, Marc. « Le réchauffement climatique à l'origine de la crise du Darfour ? » *Revue Tiers Monde* n°204, n° 4 (2010): 69-88.

Autres références :

Brücker, Pauline. « Migrations environnementales du Nil au Golfe d'Aden. Pluralité des causes, conséquences politiques ». In *Mobilité humaine et environnement: du global au local*, par Christel Cournil et Chloé Vlassopoulos, 259-75. Versailles: Editions Quae, 2015.

Gemenne, François, Dina Ionesco, et Daria Mokhnacheva. *Atlas des migrations environnementales*, 2016.

11/12/2019. Séance 10. Synthèse et débat : quelles protections des populations à l'échelle internationale ?

Préparation pour l'exercice en classe